

Maisons-Alfort, le 25 novembre 2010

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail
relatif à la demande de mise sur le marché
du produit : BLE RAT FLASH 2

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1^{er} juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par SARL BOURGEAT ET FILS de demande de mise sur le marché pour le nouveau produit **BLE RAT FLASH 2** et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant :

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne la mise sur le marché du produit BLE RAT FLASH 2.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit BLE RAT FLASH 2 est un biocide de type 14 composé de 10 mg/kg de Brodifacoum, se présentant sous la forme d'un appât sur grains. Le détail des usages revendiqués est mentionné à l'annexe 1.

Nom ou description générique des substances actives :	Brodifacoum
N° CAS :	56073-10-0
Types de produit :	14

CONSIDERANT

Que le courrier du 16/12/2008 exigeant les pièces ci-dessous est demeuré à ce jour sans réponse :

- Fiches de données de sécurité des formulants contenus dans le produit ;
- Résultats des tests et essais démontrant l'efficacité du produit.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les données fournies étant insuffisantes pour mener à bien l'évaluation, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet un avis défavorable à la demande de mise sur le marché n°20030453 du produit BLE RAT FLASH 2.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : 1^{ère} demande, Brodifacoum, TP14.

Annexe 1

Liste des usages revendiqués pour le produit BLE RAT FLASH 2

Substance	Composition du produit	Dose de substance active
Appâts sur grains	Brodifacoum	0.001% p/p

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications	Avis
21011070	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*RATS	50g par poste d'appâtage	Jusqu'à arrêt de la consommation	Défavorable
21011090	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*SOURIS	50g par poste d'appâtage	Jusqu'à arrêt de la consommation	Défavorable